

Module de formation centré sur les conditions de travail et la problématique de souffrance au travail

Programme

Jour 1

Matinée : 9h-12h30

9h-9h30 - tour de table – présentation et attentes

9h30 - 10h45 – Analyse du fonctionnement d'un CHSCT

- Rôle du secrétaire.
- Élaboration de l'ordre du jour, fixation des points
- Rédaction du PV et approbation
- Information et consultation du CHSCT

Pause

11h – 11h 45 – Qu'entends t-on par prévention ?

- Facteurs de risques, risques, danger, dommages,
- Le risque pour la santé et la sécurité : fréquence, gravité, criticité
- Le document unique de la prévention des risques
- L'analyse de la situation de travail

12h-12h30 – Questions

2. Après midi – 13h30-17h

13h45 -15h – Qu'entend-on par risques psycho sociaux ?

- Qu'est ce que le travail humain ?
- Comment la fonction encadrante intervient – elle dans
- les problématiques de souffrance au travail, travail prescrit/travail réel.
- Organisation du travail, poste, emploi, métier, fonction.

Pause

15h15-16h15 – Conférence de Simone Cottin, psychologue clinicienne.

- Qu'entend-on par souffrance au travail ?
- Que peut-on attendre d'une consultation de souffrance au travail ?
- Charge mentale, burn out, décompensation psychique
-

16h15 – 17h – Débat, questions.

Programme

Jour 2

Matinée : 9h-12h30

9h-9h30 – questions sur les sujets abordés la veille

9h30 - 10h45 – Les enjeux de l'évolution des CHSCT dans la fonction publique

- Mise en perspective avec le réel du dialogue social aujourd'hui.
- Les rôles respectifs des membres de droit du CHSCT : médecin de prévention, inspecteur santé et sécurité au travail,

Pause

11h – 11h 45 – Principes intangibles du fonctionnement de l'instance. Présentation des fiches pratiques

- Droit d'alerte, droit de retrait
- Accident de service : Comment le CHSCT doit-il réagir ?
- Délégation d'enquête : Dans quelles circonstances ? Quel fonctionnement ?
- Situation de harcèlement d'un agent : que fait le CHSCT ?
- Altercations violentes, tentative de suicide, suicide sur le lieu de travail
- Écouter une personne en souffrance

12h-12h30 – Élaboration des thèmes pour le travail en ateliers.

- Recueil d'une question par participant à traiter dans les ateliers de l'après midi.
- Regroupement des questions en deux thèmes, constitution de 2 groupes
- d'échanges de pratique

2. Après midi – 14-17h

14h -15h30 – Travail en atelier

Pause

15h45-16h30 – Restitution par les participants des travaux dans les groupes.

16h15 – 17h – quelle stratégie pour les membres du CHSCT ?